



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
la structure fédérative :

Institut des Sciences de l'Homme et de la Société
(ISHS)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Brest (UBO)

Juin 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur La structure fédérative :

Institut des Sciences de l'Homme et de la Société
(ISHS)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Brest (UBO)

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2011



Fédération

Nom de la fédération : ISHS (Institut des Sciences de l'Homme et de la Société)

Label demandé : Structure fédérative

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Mme Marie-Thérèse CAM

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Virginie LARRIBAU-TERNEYRE (Université de Pau et des Pays de l'Adour)

Experts :

Mme Isabelle VARESCON (Université Paris Descartes)

M. Olivier RATOUIS (Université de Bordeaux 3)

M. Ronald SHUSTERMAN (Université de Saint-Etienne)

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Christian BOIX

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

Mme Elena LE GOFF (Directrice de la recherche)

M. Georges TYMEN (1er Vice-Président)



Rapport

1 • Introduction

- Déroulement de l'évaluation :

9h - 9h45 : Echanges entre les membres du comité d'experts. Détermination des questions subsistantes et des éclaircissements à demander.

9h45- 10h05 : Les membres du comité ont d'abord rencontré la directrice de la fédération « Institut des sciences de l'homme » et le Vice-Président de l'Université représentant le Vice-Président des SHS, empêché. Le contexte de la création de l'Institut a été explicité par le Vice-Président qui a ensuite répondu, avec la Directrice de la fédération, et a donné les explications ou précisions attendues par les membres du comité.

10h10 - 11h30 : La Directrice de la fédération, en présence du Vice-Président et des directeurs d'équipes ou de leurs représentants a présenté la fédération, et apporté des éléments et des éclairages nouveaux qui ne figuraient pas dans le dossier. Chaque Directeur d'équipe qui le souhaitait a pu s'exprimer et des échanges ont eu lieu avec les membres du comité.

11h30 - 12h : Délibération à huis-clos des membres du comité, suivie de rapides nouveaux échanges avec la Directrice de la fédération, en vue de précisions supplémentaires.

13h45 - 16h : pré-rédaction du rapport par les membres du comité.

- Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

L'Institut des Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Bretagne Occidentale (ISHS-UBO), reconnu depuis juillet 2008, a été constitué pour fédérer 13 laboratoires en SHS dont 11 EA, 1 UMR et 1 JE soit environ 250 chercheurs, essentiellement sur le site de Brest (rattachement et localisation UBO) et plus marginalement à Rennes où sont localisées 3 équipes membres de la fédération, et à Nantes (1 équipe d'accueil). Le projet, conçu à l'initiative des équipes et porté par elles, s'est trouvé en symbiose avec le projet de l'établissement qui consistait, lors du dernier quadriennal, à regrouper et structurer les forces vives de la recherche à l'Université de Bretagne occidentale. Quatre grandes fédérations ont donc été constituées et l'ISHS est l'une d'entre elles.

Le domaine d'activité de l'ISHS est très large puisque un grand nombre de disciplines, intéressant tous les secteurs des SHS y est représenté. La structure a pour objectif, depuis sa reconnaissance en 2008, de créer une dynamique de site. Il s'agissait de poursuivre et d'amplifier les relations qui s'étaient créées au sein de l'Ecole doctorale en sciences humaines et sociales (éclatée désormais en trois écoles distinctes au niveau de la Bretagne) entre les enseignants-chercheurs des laboratoires de sciences humaines et sociales, afin de créer une dynamique de recherches interdisciplinaires. Il s'agissait aussi d'accompagner et de favoriser cette interdisciplinarité par une mutualisation des moyens et des ressources. Construite autour de quatre pôles de recherche thématique, la fédération propose, à partir de 2012, une recomposition des quatre pôles en cinq axes de recherche qui auront pour vecteur commun le thème de la « transmission » : « Patrimoines », « Territoires », « Age et parcours de vie », « Identité et altérité » (nouveau), « Travail et organisation ». L'Institut trouvera ses locaux au sein de la faculté des lettres.



- **Equipe de Direction :**

L'équipe de direction comprend un conseil scientifique, un directeur et un conseil de gestion. Le conseil scientifique regroupe les directeurs des 13 équipes et le directeur de la fédération. Le conseil de gestion est composé de trois membres élus du conseil scientifique parmi les directeurs d'équipe ou leurs représentants. Le directeur est élu par le conseil scientifique.

Le conseil scientifique se réunit environ quatre fois par an.

- **Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):**

La structure ne disposait jusqu'ici d'aucun personnel propre. Un demi-poste PACTE (Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique de l'État) vient seulement d'être mis à disposition de la fédération.

2 • **Appréciation sur la structure fédérative**

- **Avis global :**

L'Institut constitue d'ores et déjà une véritable plateforme de collaboration, d'aide et d'échanges entre équipes de recherches à laquelle il fournit un cadre institutionnel. Le projet scientifique reste cependant encore en construction autour de la thématique de la transmission dont la transversalité reste à étoffer, voire à expliciter.

- **Points forts et opportunités :**

- Qualité de la gouvernance : structures de décision lisibles et collégiales.

- Volonté manifeste de travailler dans le sens d'une synergie toujours accrue. Cette volonté s'inscrit dans la continuité des traditions d'échange et d'interdisciplinarité de l'UBO.

- Prochaine mise à disposition d'importants espaces communs de travail et de documentation pour l'ensemble des chercheurs et les doctorants. Cet élément est essentiel dans la perspective de la visibilité externe de la fédération et pour la mise en place de dynamiques de coopération concernant des équipes actuellement dispersées sur cinq sites.

- **Points faibles et risques :**

- La thématique de la transmission est en l'état nécessairement un peu artificielle, compte tenu du nombre et de la diversité des équipes et des axes de recherche.

- La solidité épistémologique du rapport entre les cinq axes thématiques et le projet général reste à démontrer. La notion de transmission ne figure pas explicitement dans le descriptif présenté pour certains axes.

- La perspective d'un seul demi-poste administratif paraît nettement insuffisante pour un groupe de 260 personnes.

- **Recommandations :**

- Mieux préciser le rôle donné à l'axe transversal et en faire un objet de recherche en tant que tel. Faire en sorte que les différents axes travaillent sur la transmission.

- Réfléchir à l'opportunité, compte tenu de la taille, de la diversité et du nombre des laboratoires, de choisir un autre type administratif de regroupement (unité mixte de service et de recherche).



3 • Appréciations détaillées :

- Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

La structure n'ayant que deux années d'existence, les résultats scientifiques directement issus de la synergie fédérative sont encore limités. Néanmoins, deux colloques fédérateurs ont déjà eu lieu (2008 et 2011). Au sein des différents axes de recherche, des manifestations et des publications communes à plusieurs équipes ont été réalisées.

La constitution de l'ISHS a contribué à accroître la visibilité des recherches des équipes SHS.

- Réalité et qualité de l'animation scientifique :

- Les équipes se sont consacrées dans un premier temps à la construction de leur projet scientifique et à la réflexion sur les thématiques et axes de recherche.

- La réflexion collective se poursuit actuellement dans le cadre de réunions régulières de travail des pôles de recherche.

- Pertinence et qualité des services techniques communs :

Ces services n'existant pas encore, le comité d'experts ne peut se prononcer.

- Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Pour l'instant, la mutualisation reste limitée (quelques bureaux pour les équipes et une salle pour les doctorants), mais un projet beaucoup plus conséquent est en cours de réalisation. L'Institut doit regrouper dans un espace partagé et avec des ressources mutualisées, sur deux étages les chercheurs et les équipes qui le composent, actuellement dispersés sur cinq sites. L'Institut sera abrité dans les locaux de la future Maison de la Recherche située au premier étage de l'UFR Lettres et Sciences Humaines. Une salle de conférence et des thèses avec équipement de visioconférence, des salles de séminaires, une salle de visioconférence et plusieurs espaces d'archivage dont une salle pour les archives visuelles sont prévus ; des salles d'équipes propres à certaines équipes ou partagées seront aussi mises à disposition, ainsi qu'une salle d'accueil du public. Les moyens mutualisés avec cofinancements de l'ISHS et des collectivités territoriales sont concentrés sur les salles de conférences et de séminaires et la salle de travail informatisée des doctorants.

- Valorisation des résultats de la recherche :

- Une convention de partenariat avec les Presses Universitaires de Rennes contribue à assurer la diffusion des résultats des recherches de la fédération.

- Un site internet a été construit pour valoriser les résultats de la fédération.

- Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité de l'insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site.

- Le projet comporte de très nombreuses et intéressantes potentialités.

Pour l'instant, le projet qui porte sur la constitution d'archives de la recherche et sur la numérisation, seul projet véritablement transversal et directement en prise avec le thème de la transmission, n'est pas véritablement de l'ordre de la recherche. C'est une étape préalable et nécessaire pour alimenter les recherches mais qui doit être prolongée par une réflexion et une exploitation en termes de recherche.

Dans les différents axes de recherche, un certain nombre de projets sont à la fois très fédérateurs et novateurs (concept de catastrophe, vieillissement) ; d'autres projets sont moins fédérateurs (Institut des Amériques) ou moins novateurs (identité et altérité).



- La fédération, qui regroupe toutes les forces vives de la recherche en sciences sociales et humaines et se présente comme un relais de la Maison des sciences de l'homme de Bretagne sur le site brestois, constitue un lieu cohérent de structuration de la recherche. Elle s'articule en effet avec trois autres fédérations de recherche, d'importance équivalente, qui participent de la même logique de regroupement dans des secteurs disciplinaires différents (mer, santé, sciences exactes) et elle est donc sans concurrence.



Brest, le 1^{er} septembre 2011

Cabinet

Cab n°: 2011/ 196

Affaire suivie par

Pascal GENTE

Vice-Président chargé de la
Recherche

Mél.

Pascal.gente@univ-brest.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint la remontée des observations pour la Fédération « Institut des Sciences de l'Homme et de la Société » (ISHS) – 0290346U – S2SF120003004.

Vous remerciant de votre diligence,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

Le Président de l'Université
de Bretagne Occidentale,


Pascal OLIVARD



AERES

Monsieur le Directeur de la Section des Unités de Recherche
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Brest, le 31 août 2011

Le Président de l'Université de Bretagne Occidentale

à

Monsieur le Directeur Didier Houssin
AERES
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Réponse de l'Université de Bretagne Occidentale au Rapport du Comité de visite concernant la structure fédérative « Institut des Sciences de l'Homme et de la Société-UBO » (ISHS)
Directrice : Marie-Thérèse Cam

Monsieur le Directeur,

Je tiens à remercier les membres du comité d'évaluation de l'AERES pour la production du rapport concernant la structure fédérative « Institut des Sciences de l'Homme et de la Société-UBO » (ISHS), l'une des quatre fédérations de l'UBO.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les observations de portée générale sur le rapport d'évaluation formulées par la directrice de l'ISHS et les directeurs et représentants des 13 équipes fédérées, auxquelles je souscris :

« Le rapport d'évaluation établi par le comité AERES ne soulève aucune remarque de portée générale et l'ensemble des partenaires prend acte avec satisfaction des avis positifs concernant la synergie suscitée par la fédération dont il convient de rappeler la récente création (depuis trois ans), et la reconnaissance de la dynamique sur site brestois. Les acteurs de la recherche en SHS, conscients qu'il faut encore travailler à la thématique globale choisie, nécessairement en émergence, et la consolider à travers les cinq axes scientifiques, vont, comme ils l'ont spécifié au cours de l'évaluation et des entretiens, structurer et étoffer ces axes transversaux au cours du dernier trimestre 2011.

Ils tiennent à souligner aussi que le projet fédérateur vise non seulement à sélectionner les archives de la recherche, mais à archiver et numériser des documents originaux pour publier des corpus pour la recherche selon de nouvelles méthodes à partir d'un environnement informatique collaboratif (projet Equipex). La création de ces nouveaux outils pour les SHS pose donc des questions de recherche non résolues, notamment de modélisation des connaissances.

Les équipes fédérées prennent acte de la recommandation de rapprochement avec le CNRS pour constituer une Unité mixte de service et de recherche. »

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.